



interdiction fournisseur de mettre des articles sur internet

Par **cazavon**, le **03/01/2012** à **01:57**

Bonjour,

j'ai deux boutiques et je viens de créer une troisième boutique en ligne, où on retrouvera le contenu des deux boutiques.

Je viens d'avoir un de mes fournisseurs (qui a vu un de ses articles sur mon site) me téléphoner en me demandant de retirer immédiatement les articles parce qu'il interdit la vente en ligne, seul son site est autorisé à le faireil faut savoir que je distribue ses articles déjà depuis 2 ans, que je les paie comptant, que je ne mets sur internet que ce que je possède en magasin c'est-à-dire un ou deux articles pas plus à la taille (les quantités sont infimes).

Je travaille essentiellement en saison d'été ... mon site internet est bien fait, propre et ne dévalorise en rien la marque, c'est le 3ème fournisseur qui m'interdit cette vente en ligne ??? en ont-ils le droit ??? pourquoi eux ont-ils le droit de le faire et nous pas ?? je ne travaille qu'avec mon fichier, mes clients m'ont librement donné leur adresse pour que je communique avec eux ??? j'ai payé ma marchandise et je ne peux pas le faire ????? les clients peuvent venir voir les articles en boutique, ils peuvent me questionner à tout moment, je respecte les marques par un design réalisé par un professionnel.

Les grandes marques ne veulent plus des multimarques ??? nous avons de plus en plus de difficultés à rivaliser face déjà aux ventes privées ... nous aussi nous voulons pouvoir nous développer sur le net pour survivreil faut préciser qu'eux font déjà en solde privée actuellement - 30 % et jusqu'à - 50 % pour leurs clients (nous on a interdiction de le faire, autant dire qu'en ce moment on fait zéro !!!!ce n'est pas de la concurrence déloyale ça ???)

Merci pour votre aide

une morbihannaise désabusée

Par **fred64240**, le **17/10/2014** à **11:37**

Pour vous répondre non ils n'ont pas le droit une directive européenne leur interdit mais ça c'est dans la théorie car il existe beaucoup de moyens de pression pour un fournisseur pour vous forcer à aller dans cette direction délais très longs lors de votre prochaine commande hausse excessive des prix etc certaines marques ne veulent pas de concurrence entre leurs différents clients surtout que avec internet votre zone de chalandise est bien plus grande et peut déranger un client à eux voilà souvent la raison